

## **Mr. Herve Grange**

Mr. le Ministre,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Hautes Autorités  
Mes chers collègues  
Mesdames et Messieurs

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver à la suite de notre dernière réunion à Amman les 28 et 29 Septembre dernier.

Lors de cette réunion qui avait donné lieu à des travaux fructueux, plusieurs thématiques de travail avaient été retenues.

Ces différents sujets ont été notamment développés dans les rapports nationaux que vous vous avez récemment adressés.

La plupart d'entre vous ont réalisé à cette occasion un travail extrêmement intéressant qui a montré votre capacité d'engagement dans ce programme et qui pourra maintenant servir de base à la mise en œuvre des projets pilotes dont nous pourrons parler aujourd'hui et demain.

Je suis parfaitement conscient du fait que les projets pilotes qui pourrons être retenus seront avant tout les vôtres.

Je tenais à vous dire parallèlement que je suis disposé, avec le soutien de mon pays, à vous apporter ma coopération pour que nous puissions ensemble approfondir notre réflexion et nos actions, visant à renforcer l'Etat de Droit et la place de la justice dans nos sociétés.

Comme je vous l'avais déjà indiqué, la France n'a pas bien entendu de modèle à proposer, mais elle dispose d'une certaine capacité d'expertise qu'elle est prête à mettre à votre disposition.

Sur un plan strictement budgétaire, elle a déjà versé au PNUD au cours de l'année 2005, la somme de 200 000 € pour ce programme.

Pour l'année 2006, la décision française relative à de nouveaux financements est en cours d'élaboration. Elle sera annoncée lors de la réunion du Comité Directeur à Sharm El Sheikh Samedi et Dimanche prochains.

Le programme de la journée étant particulièrement chargé, je vais arrêter là ce propos introductif, étant persuadé que nous allons pouvoir continuer à travailler ensemble dans la meilleure harmonie et la plus grande efficacité.